Société, NPA, Localité La modification concerne le produit suivant déjà sous licence (désignation exacte selon l'annexe au contrat): Nouvelle désignation ou désignation supplémentaire du produit: Numéros d'article nouveaux ou supplémentaires Changement du matériel d'emballage (indications précises et composition du nouveau matériel): Confirmer par une croix qu'aucune partie du matériau d'emballage ne contient du PVC/PVDC Modification minimale de la recette (veuillez noter la recette à 100% ou la joindre) : Modification d'un produit semi-fini utilisé pour une même quantité (modification chez le fournisseur). Tailles d'emballages supplémentaires avec indication du matériau

Contrôle simple des produits ou des compléments aux produits Bourgeon déjà

licenciés

Signature et date: